

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ > D

Accueil en collectivité des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période Circulaire n°2003-135 du 8.09.2003

ÉLÈVE CONCERNÉ		ANNÉE SCOLAIRI	:		
NOM – PRÉNOM :					
ADRESSE DU LIEU DE VIE DE L'ELEVE :	••••				
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :			*		
NOM DU DIRECTEUR OU DU CHEF D'ÉTABLIS					
NOM DE L'ENSEIGNANT OU DU PROFESSEUR	NOM DE L'ENSEIGNANT OU DU PROFESSEUR PRINCIPAL :				
	PARTIES P	RENANTES			
 Coordonnées des responsables léga 					
NOM - PRÉNOM	ADRESSE (SI DI	FFÉRENTE DE L'ÉLÈVE)	TELEPHONE		
☐ Parent :					
			PORT.		
☐ Parent :			** TRAVAIL		
Braient.			PORT.		
			TRAVAIL		
☐ Autre responsable légal :			~		
			₹ PORT.		
			TRAVAIL		
► Directeur d'école ou chef d'établisser	ment :				
 Personnes ayant la charge de l'élève 	e (AVS):				
Médecin scolaire :		Médecin PMI :			
► Infirmière scolaire :		Infirmière PMI :			
► Médecin traitant			───		
▶ Médecin spécialiste ou service spécialiste de la constitute de la cons	alisé		~		
► Représentant de la municipalité :					
RÉFÉRENTS À CONTACTER EN CAS D'URGENCE					
☐ Parents ou responsables légaux	☐ Parents ou responsables légaux				
□ SAMU 15 / 112					
☐ Médecin ou service hospitalier :					
□ Autre :					

PAI-D 1/4

Nom - Prénom :		
	Nom - Prénom :	Nom - Prénom :

PROTOCOLE D'URGENCE EN CAS DE CRISE OU MALAISE AIGU

LOCALISATION DE LA TROUSSE D'URGENCE (spécifier clairement un ou plusieurs emplacements)			
Elle doit être accessible à tout moment et à toute personne en charge d'administrer le traitement d'urgence.			
Elle doit comporter l'ordonnance détaillée pour les soins.			
La famille fournit les traitements nécessaires et remplace les médicaments périmés.			

COMPOSITION DE LA TROUSSE D'URGENCE

- Sucre / Biscuits secs ou pain
- 1 ampoule de Glucagon

(peut être conservée de préférence au réfrigérateur ou à température ambiante n'excédant pas 25° pendant 18 mois. Lors des sorties scolaires en période chaude, elle devra être mise dans un sac isotherme)

- 1 copie du PAI

L'élève doit toujours avoir dans ses affaires :

- du sucre des biscuits secs ou du pain
- le matériel nécessaire pour ses contrôles glycémiques.

L'ÉLÈVE EST CONSCIENT ET EST CAPABLE D'AVALER				
SIGNES D'APPEL	CONDUITE A TENIR			
Signes d'hypoglycémie	 L'élève dose sa glycémie. Suivre le protocole du médecin traitant 			
 □ pâleur □ sueurs □ tremblements □ difficultés pour parler □ troubles de la conscience sans perte de connaissance □ agitation □ somnolence □ confusion □ agressivité inhabituelle □ autres 	3. Lui donner morceaux de sucre ou un jus de fruit ou du miel ET un biscuit ou des biscottes ou du pain A renouveler □ oui □ non Si oui, combien de fois ?			
Signes d'hyperglycémie	1. L'élève dose sa glycémie.			
L'élève a soif et a un besoin impérieux d'uriner.	2. Suivre le protocole du médecin traitant			
Son haleine a une odeur de pomme.	Permettre à l'élève de boire et d'aller aux toilettes en étant accompagné.			

L'ÉLÈVE EST INCONSCIENT

CONDUITE A TENIR

- ▶ Si l'élève est porteur d'une pompe à insuline, l'arrêter selon les modalités ci-dessous précisées par le médecin ou la famille.
- Allonger l'élève sur le côté. Le couvrir. Ne pas lui donner à manger ni à boire.
- ▶ Appeler le SAMU 15.

Signaler que l'élève est diabétique et qu'une ampoule de glucagon se trouve à disposition dans l'établissement.

Appliquer les consignes données par le médecin du SAMU.

- Appeler la famille.
- ▶ Rester à côté de l'élève.

MODALITÉS PRATIQUES D'ARRÊT DE LA POMPE À INSULINE (si nécessaire)

PAI-D – Annexe 5 2/4

ĹΙ	ÈVE	Nom	- Prén	۸m	
EL		INUITI	- 6161	wiii	

SOINS PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

selon le protocole du médecin traitant

L'élève doit toujours avoir dans ses affaires :

- du sucre des biscuits secs ou du pain
- le matériel nécessaire pour ses contrôles glycémiques

La famille fournit le matériel nécessaire et le protocole du médecin traitant

	L'élève reçoit de l'insuline sur le temps de présence scolaire ☐ OUI ☐ NON Modalités d'administration : ☐ pompe ☐ injection Si injection, qui pratique les injections ? ☐ l'élève ☐ autre (préciser)
	Si c'est l'élève : - à quelle heure ?dans quel lieu ?
•	L'élève doit prendre un autre traitement ☐ OUI ☐ NON Si oui, lequel ?
•	L'élève doit effectuer des contrôles glycémiques 🚨 OUI 🗖 NON
	Si oui, qui les fait ? ☐ l'élève ☐ autre (préciser)
	- à quelle heure ?dans quel lieu ?
EN	CLASSE
	élève doit pouvoir évaluer sa glycémie, manger ou boire en classe s'il sent venir un trouble, ce peut être ffisant pour éviter un malaise. Ne pas lui demander d'attendre la récréation.
Da	ans le respect du secret médical, ces mesures particulières seront expliquées aux élèves de la classe.
LE	S REPAS
	Ils sont pris au restaurant scolaire ☐ OUI ☐ NON Si oui, quels jours ? ☐ lun ☐ mar ☐ merc ☐ jeu ☐ ven L'élève compose seul ses repas ☐ OUI ☐ NON Si non, qui l'aide ?
PC	OUR LES SORTIES SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PHYSIQUES
•	Se référer aux consignes du médecin traitant si l'activité physique est importante.
•	La personne responsable de la sortie doit toujours emporter :
-	la trousse d'urgence après s'être assurée qu'elle est complète (sinon prendre contact avec la famille pour qu'elle la réapprovisionne);
	un téléphone portable selon le lieu de la sortie (vérifier la couverture du réseau).
	personne responsable de la sortie doit avertir la structure d'accueil de l'existence du PAI et s'assurer que s conditions d'accueil permettront d'appliquer les consignes contenues dans le document.
Αl	JTRES CONSIGNES

PAI-D – Annexe 5 3/4

ÉLÈVE 🕨	Nom - Prénom :		

Date:	SIGN	ATAIRES (nom – signature)	
Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)		Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)	
Médecin(s) (cachet et signature)		Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants

RECONDUCTION DU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

- ▶ Ce document nécessite un renouvellement chaque année scolaire à la demande des parents.
- ▶ Si aucune modification n'est intervenue, le présent projet d'accueil individualisé est reconduit à l'identique.
- ▶ Fournir obligatoirement une ordonnance en cours de validité et renouveler les médicaments dont la date de péremption est dépassée.

Année scolaire :		Reconduit le :		
VIRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)		
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants	

Année scolaire :		Reconduit le :		
AIRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)		
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants	

A	nnée scolaire :	Reconduit le :		
IRES	Parents ou responsables légaux (nom et signature obligatoire)	Directeur d'école ou chef d'établissement (nom et signature obligatoire)		
SIGNATA	Médecin(s) (cachet et signature)	Représentant de la collectivité (si nécessaire)	Autres intervenants	

PAI-D – Annexe 5 4/4